



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté – Egalité – Fraternité
DEPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE
VILLE DE CHENNEVIERES-SUR-MARNE

DECISION MUNICIPALE

OBJET : Affermissement de la tranche n°2 du marché “ Mission de programmation pour la construction d'une maison de l'animal ”

Le Maire de CHENNEVIERES-SUR-MARNE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L. 2122-22, L. 2122-23 et L. 1414-4,

VU le Code de la Commande Publique, notamment ses articles L. 2194-1, R.2113-4, R.2113-5 et R.2113-6,

VU la délibération n° 2020/007 du 5 juillet 2020 portant délégation de pouvoirs accordée au Maire par le Conseil Municipal, modifiée par les délibérations n° 2021/056 du 4 mai 2021 et n° 2021/099 du 28 septembre 2021 et notamment le point 4° autorisant le maire à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants [...],

VU le dossier de consultation des entreprises publié le 23 mars 2021 relatif au marché “ Mission de programmation pour la construction d'une maison de l'animal ”,

CONSIDERANT que le marché a été attribué au groupement Co-S au 72, rue Pelleport 75020 PARIS le 09 octobre 2021

CONSIDERANT que le marché comporte une tranche ferme et deux tranches optionnelles,

CONSIDERANT que la tranche ferme et la tranche optionnelle n°1 ont été affermies

DECIDE

ARTICLE 1 : D'affermir la tranche optionnelle n°2 « Accompagnement et assistance à maîtrise d'ouvrage et pilotage jusqu'à la réception » pour un montant estimatif de 71 700 € HT.

ARTICLE 2 : Dit que les dépenses correspondantes seront imputées au budget de l'exercice considéré.

La présente décision sera inscrite au registre des décisions municipales et portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine réunion conformément aux dispositions de la Loi.

Certifié Exécutoire par le Maire
Compte tenu de la réception en Préfecture
le 2 octobre 2023

Fait à Chennevières-sur-Marne,
le 29 septembre 2023.

Le Maire,

Jean-Pierre BARNAUD



Jean-Pierre BARNAUD



Maire